

# Villemomble & Vous

Villemomble Magazine

N°121 - MAI 2026



Villemomble

**Votre nouvelle  
équipe municipale**

Voir pages 4 à 7

## 4/7

### ÉLECTIONS MUNICIPALES: VOS ÉLUS

## 14/15

### Toujours + d'infos

Les actualités de GPGE  
Le plein d'infos sur la commune

## 19

### Focus Sport

Découvrez les résultats de vos clubs  
villemomblois et les prochaines  
dates des rencontres sportives

## 8/11

### Vous y étiez!

Retour en images  
sur les actualités  
des dernières semaines

## 16/17

### Zoom

Un pan de l'histoire locale  
à travers l'exposition  
archéologique mérovingienne

## 20

### Agenda

Toutes les dates à retenir

## 12/13

### Actus

Le trombinoscope des élus  
Les actus et petits rappels

## 18

### Parlons de...

Jeannine Pernette:  
« Le courage n'a pas d'âge »

## 21

### Décryptage

Les principales délibérations  
du Conseil municipal  
du 9 avril 2026



VILLEMOMBLE MAGAZINE | Directeur de la publication: Patrice Calméjane, Maire de Villemoble | Directrice de la communication: Christelle Charlot | Rédaction: Morgane Lespinasse | Création graphique, maquette et suivi de fabrication: Lucie Nouaille | Photographies: Charlotte Dubois, Julien Labrosse, Shanys Francillette, Morgane Lespinasse, Lucie Nouaille, GPGE, Adobe Stock | Impression: L'Imprime, 20 rue des Frères Lumière, 93220 Neuilly-sur-Marne, 01 49 44 88 20 | Édition: mai 2026 | Tirage: 15 000 exemplaires | Dépôt légal: à parution | Numéro ISSN 1274-7858



Si vous ne recevez pas le journal, retrouvez-le en ligne ou contactez la rédaction à [communication@mairie-villemoble.fr](mailto:communication@mairie-villemoble.fr) ou au 01 49 35 25 37.  
Villemoble & Vous, 13 Bis rue d'Avron, 93250 Villemoble

Chères Villemomboises,  
chers Villemomblois,

Le 22 mars dernier, vous avez choisi la liste que j'ai eu l'honneur de conduire pour diriger notre ville. Le 29 mars, nous prenons officiellement nos responsabilités. Et dès le 30 mars, avec toute mon équipe, nous étions au travail. C'est notre engagement et nous le tenons, sans réserve et avec une détermination renouvelée chaque jour.



“ Je suis le maire  
de toutes les  
Villemomboises  
et de tous les  
Villemomblois ”

Un maire est élu par une majorité, mais il agit pour tous. **Je suis le maire de toutes les Villemomboises et de tous les Villemomblois** ceux qui ont voté pour nous, comme ceux qui ont fait un autre choix. C'est dans cet esprit que nous travaillons, chaque jour, au service de notre ville et de ses habitants.

**L'unité de notre commune est une priorité**, et nous veillerons à ce que chaque habitant, chaque famille, chaque quartier se sente pleinement représenté et écouté.

Car la tâche est grande. **Nous héritons d'une situation financière fragilisée par six années de gestion qui ont laissé des traces profondes dans les comptes de notre commune.** À cela s'ajoute la baisse continue des dotations de l'État, qui pèse lourdement sur nos capacités d'investissement et complique nos prévisions budgétaires. **Ces déséquilibres ne se gomment pas d'un trait de plume.**

Malgré ces contraintes, nous avançons avec méthode et ambition. **Nous travaillons à bâtir un budget rigoureux en cherchant chaque levier possible pour préserver les services essentiels dont vous avez besoin au quotidien.** La qualité de vie à Villemomble reste au cœur de nos priorités : la propreté de nos rues, la sécurité et la tranquillité, l'accès aux soins et la santé de nos habitants, l'accueil de nos enfants dans nos écoles, le soutien à nos aînés et faire de Villemomble une ville plus attractive.

Dans ce journal municipal, vous retrouverez les images du conseil municipal d'installation un moment solennel qui marque le début officiel de notre mandat. **Vous découvrirez également votre équipe municipale, des femmes et des hommes engagés, à votre écoute et à votre service au quotidien.**

Villemomble mérite le meilleur. Nous y travaillons, pour vous et avec vous au quotidien.

**Patrice Calmégane,**  
votre Maire

# Vos élus

## Votre nouveau conseil municipal



**Patrice CALMÉJANE**  
Votre Maire

### Les adjoints



**Françoise BERGOUNIOU**  
Première Adjointe au Maire déléguée aux Affaires scolaires & périscolaires, à l'Enfance et à la Restauration scolaire



**Gilbert LE MASSON**  
Adjoint au Maire délégué aux Finances



**Sandrine VERBEQUE**  
Adjointe au Maire déléguée à l'Aménagement urbain et commercial, au Cadre de vie et au Logement



**Julien CABES**  
Adjoint au Maire délégué à la Voirie, au Patrimoine bâti et au Centre technique municipal



**Laëtitia GOASDOUÉ**  
Adjointe au Maire déléguée au Centre Communal d'Action Sociale et à l'Action sociale



**Riad MAHMOUD**  
Adjoint au Maire délégué à la Tranquillité, à la Sécurité et à la Politique de la Ville



**Christelle MOUCHON**  
Adjointe au Maire déléguée à la Culture et à l'Événementiel



**Yacine CHAFOUK**  
Adjoint au Maire délégué aux Sports



**Bahija ABDELMALEK**  
Adjointe au Maire déléguée à la Petite enfance



**Hortensio BLANCO FERNANDEZ**  
Adjoint au Maire délégué aux Espaces verts et à la Propreté urbaine

### Groupes d'opposition

#### Réussir Villemonble Ensemble



**Alex BOULON**  
Conseiller Municipal



**Jean-Michel BLUTEAU**  
Conseiller Municipal



**Fatiha ABOUHAY**  
Conseillère Municipale



**Aurélie MEILLON**  
Conseillère Municipale

#### Non-inscrit



**Patrick PRINCE**  
Conseiller Municipal

## Les conseillers municipaux de la majorité



**Brigitte MERLIN**  
Conseillère Municipale  
déléguée à la Mémoire  
des combattants et au  
Patrimoine historique



**Hubert HADAD**  
Conseiller Municipal  
délégué à l'Informatique



**Anne LECOEUR**  
Conseillère Municipale  
déléguée à la Santé



**Sylvie AUNEAU**  
Conseillère Municipale  
déléguée à l'Insertion,  
à la Mission locale,  
aux Affaires économiques,  
aux Commerces et aux  
Marchés forains



**Michelle DELOT**  
Conseillère Municipale  
déléguée à l'État civil  
et aux Élections



**Samuel-Richard  
HEILMANN**  
Conseiller Municipal  
délégué aux Assurances  
et au Juridique



**Julien KRAAN**  
Conseiller Municipal  
délégué aux Mobilités



**Cédric LOCART**  
Conseiller Municipal  
délégué au Handicap



**Franck YONBOUE**  
Conseiller Municipal  
délégué aux Associations



**Sonia SOUFI**  
Conseillère Municipale  
déléguée aux  
Ressources humaines



**Marie-Lucie  
BERNARD**  
Conseillère Municipale  
déléguée à la Dépendance



**Lahoussaine BIYOUKAR**  
Conseiller Municipal  
délégué à la Politique de  
la Ville et à la Jeunesse



**William MIKHAIL**  
Conseiller Municipal  
délégué à la Communication  
et à l'Évènementiel



**Coline BAILLY**  
Conseillère Municipale  
déléguée à l'Égalité  
Femmes/Hommes

## Rassemblement de la gauche et des écologistes



**Marc DAYDIE**  
Conseiller Municipal



**Jean-Marc MINETTO**  
Conseiller Municipal



**Christine LEGROS**  
Conseillère Municipale



**Fabien NONY**  
Conseiller Municipal



**Kirushanthi THARMENDRAN**  
Conseillère Municipale

## Patrice Calmégane élu Maire de Villemomble

Le Conseil municipal est l'assemblée d'élus représentant les habitants de la commune. Le Conseil municipal est chargé de la gestion de la commune et adopte des délibérations. Il est composé du Maire, de ses adjoints et des conseillers municipaux. Le Conseil municipal doit se réunir au moins une fois par trimestre et l'ordre du jour, fixé par le Maire, doit être communiqué avant le début de la séance. Les principaux impôts et taxes votés par les communes sont la taxe d'habitation sur les résidences secondaires, la taxe foncière, la contribution économique territoriale, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, mais aussi taxe de trottoirs, taxe de pavage, taxe de séjour...



Les élections municipales ont eu lieu les dimanches 15 et 22 mars 2026. **C'est la liste « Union pour l'avenir de Villemomble » qui est arrivée en tête des suffrages.** Les élus du Conseil Municipal ont pris leur fonction le 29 mars 2026 lors du conseil d'installation.

Résultats du second tour de l'élection municipale à Villemomble :

- **Patrice Calmégane (Les Républicains) - Union pour l'Avenir de Villemomble : 40,13 %, 3537 voix (25 sièges)**
- Jean-Michel Bluteau (divers droite) – Réussir Villemomble ensemble : 31,92 %, 2813 voix (5 sièges)
- Jean-Marc Minetto (union de la gauche) – Liste de Gauche, écologiste et citoyenne : 27,95 %, 2463 voix (5 sièges)

Le second tour, en chiffres	
Nombre d'électeurs inscrits au second tour	16 306
Participation	55,36 % (9027)
Votes blancs	1,35 % (122)
Votes nuls	1,02 % (92)



La première réunion du Conseil municipal marque le début du mandat des élus et constitue un moment essentiel du fonctionnement démocratique local. Les 35 conseillers ont voté, à bulletin secret, pour désigner la personne qui dirigera la commune durant le mandat: Patrice Calmégane a ainsi été élu Maire de la ville de Villemomble. Le conseil élit ensuite les adjoints au maire. À Villemomble, ils sont au nombre de 10.



← Retrouvez les différentes délibérations des conseils municipaux sur le site Internet de la Ville

# Une nouvelle page s'ouvre pour Villemomble

Les élections municipales de mars 2026 ont tourné une page importante pour notre ville. Une page que nous écrivons désormais ensemble.

Je veux commencer par l'essentiel, vous dire merci. Merci à chacune et chacun d'entre vous qui a pris le chemin des urnes. Merci à ceux qui nous ont accordé leur confiance dès le premier tour et à ceux qui nous ont rejoints au second. Merci aussi à ceux qui ont voté différemment, votre exigence nous oblige et c'est bien ainsi. La démocratie n'est pas un fleuve tranquille et c'est précisément ce qui



en fait la force. Avec plus de 55% de participation au second tour, les Villemomblois ont montré que l'engagement citoyen est bien vivant dans notre commune. Dans un contexte national où l'abstention ronge peu à peu le lien démocratique, ce sursaut civique m'a profondément touché.

Avec 40,13% des suffrages exprimés, la liste « d'Union pour l'Avenir de Villemomble » est arrivée en tête. Ce résultat, je ne le lis pas comme un triomphe personnel. Je le lis comme un mandat clair, exigeant et porteur d'une responsabilité immense. Les Villemomblois ne nous ont pas offert une victoire facile, ils nous ont confié une mission, avec tout ce que cela implique de travail, de rigueur et de respect envers chaque habitant de cette ville que j'aime profondément.

Je connais Villemomble dans ses forces et dans ses fragilités. J'y ai grandi, j'y ai servi, j'y ai vu des générations se succéder, des quartiers se transformer, des familles s'installer et s'épanouir. Cette ville porte en elle une énergie formidable, une diversité qui est une richesse. Mais je connais aussi ses défis. Les enjeux qui s'ouvrent devant nous sont importants il serait malhonnête de dire le contraire.

La sécurité du quotidien reste une priorité absolue. Les Villemomblois ont le droit de vivre et de circuler sereinement. Nous travaillerons sans relâche pour renforcer la tranquillité publique, en lien avec les forces de l'ordre et en développant les outils dont dispose la commune. Le cadre de vie, ensuite, nos rues, nos parcs, nos équipements publics méritent d'être entretenus, modernisés, pensés pour tous les âges. Villemomble doit redevenir une ville où il fait bon vivre, propre, agréable et accueillante.

L'avenir de nos enfants est au cœur de notre projet. Les écoles, les structures périscolaires, les espaces consacrés à la jeunesse, nous y investirons avec conviction, parce qu'une ville qui prend soin de sa jeunesse investit dans son propre avenir. Le lien social, la solidarité envers les aînés, le soutien aux familles les plus fragilisées, autant de piliers sur lesquels notre action municipale continuera de s'appuyer avec détermination.

Et puis il y a le défi du développement, attirer des commerces, soutenir les associations, valoriser le tissu économique de proximité qui fait la vie d'une ville. Villemomble ne peut pas tourner le dos aux mutations de son territoire, aux grands projets qui l'entourent. Elle doit au contraire s'y inscrire en acteur, défendre ses intérêts, peser dans les décisions qui la concernent comme avec la ligne 11 du métro.

L'équipe que j'ai l'honneur de conduire est au travail. Dès les premiers jours suivant notre installation, chaque élu délégué s'est mis en mouvement, a pris ses responsabilités, a rencontré les services, écouté les agents municipaux, recensé les urgences et les priorités. Nous ne sommes pas là pour faire de la politique au sens étroit du terme. Nous sommes là pour servir. Servir cette ville, ses 30 000 habitants, avec humilité, avec sérieux, et avec la passion intacte qui m'anime depuis toutes ces années au service de Villemomble.

**VOUS Y ÉTIEZ !**



## **UN CONCERT PRIVÉ POUR LES ÉLÈVES**

Les élèves de la Classe orchestre ont donné une représentation à leurs camarades de l'école François Coppée-Lamartine, mardi 17 mars.



## **LA BIODIVERSITÉ EN IMAGES**

L'exposition photographique a fait son retour au Château Seigneurial, sur le thème « Voyage en terres orageuses », du 28 mars au 19 avril dernier.



## ILS ONT RENDU HOMMAGE

Dimanche 8 mars, les Villemomblois se sont réunis au square de Verdun, pour la commémoration de la bataille de Verdun.



## « LA NUIT DE VALOGNES »

Le mythe de Don Juan réécrit dans la pièce d'Éric Emmanuel Schmitt, s'est déroulé sur les planches du théâtre Georges Brassens, dimanche 8 mars.



## FOIRE AUX GRENIERS

Vêtements, jouets, livres, tableaux... La Foire aux greniers a eu lieu dimanche 5 avril, dans l'avenue du Général Gallieni.





## FESTIVAL HORS-LIMITES

Dans le cadre du festival départemental Hors-Limites, la littérature contemporaine a été mise à l'honneur, les samedis 4 et 11 avril, lors des rencontres avec les auteurs Elene Usdin et Thibault Daelman, à la médiathèque Robert Calmèjane.



## BATTERIE FANFARE DES GARDIENS DE LA PAIX

Vendredi 10 avril au conservatoire Maurice Ravel, la Batterie fanfare des Gardiens de la Paix a donné un concert, mêlant un répertoire ancien à une programmation plus actuelle.



## LA CHASSE AUX ŒUFS DES TOUT-PETITS

Munis de leurs paniers, les petits Villemomblois du jardin d'enfants ont sillonné le parc René Martin, jeudi 16 avril, à la recherche d'œufs en chocolat !



## « LES ENFANTS PERDUS DANS L'ESPACE »

Vendredi 17 avril, la classe de CE2A de l'école François Coppée Lamartine et les enfants du centre social Alain Mimoun ont interprété leur spectacle au théâtre Georges Brassens.



## « LE MALADE IMAGINAIRE »

Les planches du théâtre Georges Brassens ont accueilli la célèbre pièce de Molière, samedi 25 avril, mise en scène par la Compagnie Colette Roumanoff.



## HOMMAGE AUX VICTIMES ET HÉROS DE LA DÉPORTATION

Dimanche 26 avril, élus, associations d'anciens combattants et Villemomblois ont rendu hommage aux victimes et héros de la Déportation devant l'arbre de mémoire.

## KERMESSE DE PRINTEMPS : UNE JOURNÉE DE FÊTE POUR PETITS ET GRANDS



Entre les jeux gonflables et la traditionnelle pêche à la ligne, tout en passant par la balade à dos de poney : pas de doute, la **Kermesse de printemps** est de retour ! Rendez-vous **samedi 30 mai de 13h à 18h**, au parc de la Garenne, pour participer à cet après-midi festif.

Au programme : de nombreux jeux et animations, comme la queue de l'âne, la planche à bouchon ou le chamboule-tout, des structures gonflables, des balades à poney, un stand de maquillage, un atelier de fabrication de bouquet avec la société d'horticulture de Villemomble et des environs (SHVE)... Et bien sûr la loterie, avec de nombreux lots à gagner !

Une restauration sera disponible sur place, offrant une variété de choix entre sucré et salé : hot-dogs, frites, churros, barbe à papa, bonbons...

→ **Achetez les tickets de vos activités directement sur place : 1 ticket = 1,50 € | 10 tickets = 11 €. Fermeture de la billetterie à 16h30. Entrée libre.** Par ailleurs, un ticket gratuit sera offert à chaque enfant dans sa classe.

Plus de renseignements au 01 49 35 25 39 ou à [evenementiel@mairie-villemomble.fr](mailto:evenementiel@mairie-villemomble.fr)

### JEU CONCOURS

Tentez de remporter un carnet de tickets pour la Kermesse 2026 ! La Ville de Villemomble vous fait gagner quatre carnets de tickets, qui seront valables pour cette édition 2026.

Pour participer, rendez-vous sur la page Facebook Ville de Villemomble ou le compte Instagram : [@mairie.villemomble](https://www.instagram.com/mairie.villemomble), avant jeudi 21 mai. Les vainqueurs seront tirés au sort et contactés directement.



## LES INSCRIPTIONS PÉRISCOLAIRES 2026/2027 SE POURSUIVENT

Les inscriptions aux activités périscolaires (restauration scolaire, accueils de loisirs, études dirigées, études dirigées avec accueil périscolaire du soir) pour l'année scolaire 2026-2027 se poursuivent **jusqu'au vendredi 29 mai 2026**, uniquement sur le portail famille.

→ **LES INSCRIPTIONS SONT OBLIGATOIRES POUR EN BÉNÉFICIER.**

Pour procéder à l'inscription de votre enfant, rendez-vous sur le portail famille. Connectez-vous ou créez votre compte puis suivez les étapes indiquées.



← Scannez le QR code pour accéder au portail famille



**Attention : tout dossier incomplet ne pourra pas être traité.**

Besoin d'un coup de main ? Retrouvez le « Guide des inscriptions périscolaires » sur [villemomble.fr](http://villemomble.fr)

### Une fois votre démarche finalisée

Vous recevrez un courriel qui vous confirmera la bonne prise en compte de votre demande d'inscription. Lorsqu'elle aura été traitée, vous recevrez un second courriel qui confirmera ou non votre inscription. L'admission ne deviendra définitive qu'après confirmation via la messagerie du portail famille.

**À noter :** au vu du nombre très important de dossiers, le traitement de votre demande peut prendre plusieurs semaines.

**Tout dossier incomplet ou lié à des factures impayées sera systématiquement retourné.**

Tout dossier reçu après le 29 mai, sera étudié en fonction des places disponibles. Les demandes formulées fin août et courant septembre seront traitées dans un délai de 15 jours minimum (à l'exception des nouveaux Villemomblois ou des situations d'urgence).

En cas de difficultés, vous pouvez prendre rendez-vous en ligne avec le Pôle des affaires scolaires et périscolaires sur le site [villemomble.fr](http://villemomble.fr)

## PARCS & SQUARES: LES HORAIRES ONT CHANGÉ

Les horaires d'ouverture des parcs et squares de la ville ont changé. Ces derniers sont ouverts au public tous les jours de la semaine du lundi au dimanche inclus, aux horaires suivants :

Parcs de la Garenne, Jean Mermoz et René Martin :

- Mars à avril : 9h30 à 19h,
- Mai à septembre : 9h à 20h,
- Octobre à février : 10h à 17h.

Squares de Verdun et Charles de Gaulle :

- Novembre à avril : 9h30 à 18h,
- Mai à octobre : 9h30 à 20h.

**En cas de fortes chaleurs, les parcs de la ville restent ouverts toute la nuit et les arrosages automatiques sont allumés en soirée pour vous permettre de rechercher un peu de fraîcheur.**



**Les règlements intérieurs sont désormais les mêmes pour les parcs et squares de la ville. Pour rappel, il est interdit :**

- De pénétrer dans l'enceinte des parcs avec des motocyclettes, des cycles, des VTT, des patins à roulettes, des skate-boards, des patinettes, des trottinettes électriques, etc.
- De jouer aux ballons et aux boules de pétanque.
- De jeter un objet dans le bassin du Parc de la Garenne ou de nourrir les animaux sauvages.
- D'allumer un feu sous quelque prétexte que ce soit. Le barbecue est proscrit.
- De fumer dans l'enceinte des parcs et des squares.
- De promener son chien, son chat, ou tout autre animal, même tenu en laisse (à l'exception des chiens accompagnant les personnes titulaires d'une carte d'invalidité).
- De déposer ou de jeter des ordures, des papiers ou objets quelconques sur les allées et pelouses, dans les massifs ou autres parties de la promenade et de ses dépendances.

## UN COUP DE PROPRE DANS NOS RUES



La ville relance son opération de nettoyage des rues. Afin que cette opération se déroule au mieux, il sera interdit de stationner sur certaines voies de 8h à 17h, **jusqu'au 13 juillet.**

Liste des voies prochainement concernées :

- Place de la Gare,
- Rue du 8 mai 1945,
- Avenue des Roses,
- Rue de la Procession,
- Avenue de Fredy,
- Avenue Meissonier,
- Rue Montgolfier,
- Rue Offenbach,
- Rue Bernard Gante, de l'avenue Masséna à l'avenue du Raincy,
- Rue Saint Louis, de l'avenue Masséna à l'avenue du Raincy,
- Rue Guilbert, de l'avenue Masséna à l'avenue du Raincy,
- Avenue Masséna, de la rue Bernard Gante à la rue Saint Louis,
- Rue Adèle,
- Rue Saint Charles,
- Rue Emile Erckmann,
- Rue Alexandre Chatrian,
- Avenue Albert Trottin,
- Avenue Hoche,
- Avenue Drouot,
- Rue du Bois Chelot,
- Rue Lucien Berneux,
- Rue Laboulaye,
- Rue Berthomié,
- Avenue d'Osseville,
- Rue du Général Marbot,
- Boulevard d'Aulnay.

→ Retrouvez les dates de passages dans votre rue mises à jour sur le site Internet de la ville :



← Scannez le QR code pour accéder au site de la ville

## UNE NOUVELLE GOUVERNANCE POUR GPGE

Réuni le mardi 14 avril, le conseil de territoire de Grand Paris Grand Est a procédé à l'élection de son président et de ses 13 vice-présidents. Zartoshte Bakhtiari, maire de Neuilly-sur-Marne, a été élu président de Grand Paris Grand Est. Patrice Calméjane, maire de Villemomble, a été élu 6<sup>e</sup> vice-président, chargé de la gestion et de la valorisation des déchets.



## VOUS AVEZ DES TRAVAUX D'ISOLATION THERMIQUE À RÉALISER ?

Dans le cas de travaux d'ampleur, pour réduire le reste à charge des travaux, il est possible de bénéficier du fonds habitat de Grand Paris Grand Est, soit un montant de 4 500 à 10 000€ selon les revenus du ménage. Pour en savoir plus, assistez à une des réunions d'informations: inscrivez-vous en envoyant un mail à :

contactprep@grandparisgrandest.fr

Afin d'être accompagné durant les étapes du parcours de rénovation thermique de sa maison et trouver toutes les aides financières possibles, bénéficier d'un rendez-vous personnalisé d'une heure avec un conseiller SOLIHA lors des permanences organisées à la mairie de Villemomble. **Prochaines dates: 18 mai, 1<sup>er</sup> et 22 juin.**

→ Inscription obligatoire.

**1 Je prends rendez-vous :**



ou **0 800 006 075**

Appel gratuit

En scannant le QR CODE

## UNE ENQUÊTE POUR ADAPTER VOS BACS: « LE BON BAC, ET HOP! »

Grand Paris Grand Est (GPGE) déploie une enquête sur les bacs de collecte afin d'améliorer le service public de gestion des déchets.

→ **Qui est concerné par l'enquête et pourquoi ?**

**Cette enquête s'adresse aux maisons individuelles.** Les logements collectifs feront l'objet d'une démarche spécifique auprès des bailleurs et des syndicats.

Cette enquête a pour but de vérifier que vos bacs d'ordures ménagères et de tri sont adaptés à la taille de votre foyer, conformes aux règles de collecte et en bon état.

→ **Comment cela va-t-il se passer ?**

L'enquête sera menée par des agents de la **société VIACOL**, mandatée par GPGE. **Un premier courrier vous sera adressé à partir du 18 mai :**

**1<sup>er</sup> étape :** Dès réception du 1<sup>er</sup> courrier, enregistrez les coordonnées de votre foyer pour préparer la visite des agents, en répondant à l'enquête sur le site [enquete9.com](http://enquete9.com) (cliquez sur le logo GPGE) ou par téléphone au 01 85 10 04 60.

**2<sup>e</sup> étape :** Réception d'un 2<sup>e</sup> courrier indiquant la date de passage de l'agent VIACOL avec deux coupons à compléter et à coller sur vos bacs.

**3<sup>e</sup> étape :** Coller les deux étiquettes: la grande sur le bac à ordures ménagères et la petite sur le bac emballages, puis sortir TOUS les bacs avant 8h le jour de la visite.



Il s'agit d'une démarche gratuite - **AUCUN** agent VIACOL ou GPGE ne vous demandera de l'argent.

**Une question ?**

Contactez GPGE au 01 85 10 04 60.



← Retrouvez la vidéo explicative juste ici

## L'ADEEV ACCOMPAGNE LE RETOUR À L'EMPLOI

L'Adeev (Association pour le développement économique, entrepreneurial, commercial et de l'emploi à Villemomble) met en place chaque année des « marathons », des outils efficaces pour le retour à l'emploi. Les marathons sont gratuits pour les participants.

### ▪ Marathons du numérique

Ces ateliers permettent aux participants de renforcer leur savoir-faire en matière de nouvelles technologies et de maîtriser la recherche d'emploi qui en découle.

Prochaines dates: du 18 au 22 mai, du 22 au 26 juin, du 26 au 30 octobre, et du 14 au 18 décembre. Une demi-journée, de 9h à 13h.

### ▪ Marathons de l'emploi

L'Adeev propose plusieurs modules de formation, à la fois de courte durée (une semaine), complets et concrets avec la participation de différents partenaires: employeurs, associations, entreprises d'insertion...

Prochaines dates: du 1 au 5 juin, et du 2 au 6 novembre. Journée entière.



### ▪ Marathons santé

Ces tables rondes donnent l'opportunité aux publics de 16 à 60 ans de s'exprimer sur le sujet délicat de la santé pouvant avoir un impact sur l'accès à l'emploi. Prochains sujets: « Prévenir le burn-out » (mardi 16 juin), « Addictions » (mardi 17 novembre) et « Résilience » (jeudi 10 décembre).

Renseignements et inscriptions sur : <https://adeev.fr>

## CONCOURS DES MAISONS, JARDINS ET BALCONS FLEURIS

### Les inscriptions sont ouvertes !

Afin de contribuer au fleurissement de la Ville, la Société d'Horticulture de Villemomble et des Environs (SHVE) organise, à destination de tous les Villemomblois, le concours des maisons, jardins et balcons fleuris. **L'inscription est gratuite et le bulletin est à retourner avant le 20 juin 2026** par courrier à M. le Président de la SHVE, Mairie de Villemomble, 13 bis rue d'Avron, 93250 Villemomble.



Je soussigné(e) .....

Adresse : .....

.....

E-mail : .....

Tél : .....

Je m'inscris (un seul choix possible) :

Maison avec jardin visible de la rue sans contrainte visuelle

Balcon d'un ensemble collectif / Étage: .....

Fenêtres et façades vues de la rue

Je certifie que les aménagements et l'entretien sont exclusivement réalisés par mes soins sans le concours d'une entreprise de jardinage

Je ne souhaite pas que mes coordonnées soient publiées dans le BIL dans le cadre du palmarès.

**Renseignements :** Monique Danzoy

01 45 28 36 73 | 06 65 54 82 10

[monique.danzoy@free.fr](mailto:monique.danzoy@free.fr) | [shve-horticulture.org](http://shve-horticulture.org)

# Un pan de l'histoire locale à travers l'exposition archéologique mérovingienne



**Niché dans les sous-sols du Château Seigneurial, le Musée de Villemomble présente une collection archéologique issue des différentes fouilles qui se sont déroulées à l'angle de la Grande Rue et de l'avenue Detouche. L'exposition permanente est présentée par deux bénévoles en archéologie, Philippe Valet et Jacques Goujard.**

Tout commence mercredi 21 avril 1982, quand des ossements épars et des squelettes sont découverts à l'angle de l'avenue Detouche (à l'emplacement de l'actuel bureau de poste) alors qu'une entreprise de génie civil procède à des travaux pour l'élargissement de la Grande Rue. La municipalité, avertie de cette découverte, fait alors appel à la Société historique du Raincy et du Pays d'Aulnoye (SHRPA): « Jean Astruc, président de l'association, confirme la présence d'un ancien cimetière paroissial autour d'une église connue dès 1554 et démolie vers 1670, sensiblement à cet emplacement. Le cimetière a été en usage jusqu'en 1803 », relate Philippe Valet, archéologue du site. « Un sondage a eu lieu pour repérer d'éventuelles sépultures plus profondes. À 1,20 mètre de profondeur, trois sarcophages en plâtre avec leurs sépultures sont trouvés. C'est lors du sauvetage archéologique, entrepris les 24 et 25 avril, que Gilbert-Robert Delahaye, vice-président de l'Association française d'archéologie mérovingienne (AFAM), attribue et certifie la découverte à la période mérovingienne, soit au VII<sup>e</sup> siècle. » Cette découverte fortuite sera poursuivie par une fouille de sauvetage programmée de novembre 1982 à mai 1987, sous la direction de Gilbert-Robert Delahaye, sur le terrain au nord du précédent: plus de 650 sépultures de diverses époques ont été mises à jour.

## Une histoire en plusieurs couches « stratigraphiques »

Avec le temps, les vestiges s'accumulent sur le sol et forment plusieurs stratigraphies. La fouille à Villemomble a amené à la découverte d'objets lithiques (taille de pierre silex) d'époque néolithique (haches de pierre polie, lames de débitages...). L'Antiquité a également laissé quelques traces, comme divers tessons de céramique gallo-romaine, ainsi que des matériaux employés dans la construction (briques ou encore tuiles). Ces découvertes attestent d'une présence de constructions gallo-romaines à proximité.



En revanche, les témoignages du haut Moyen Âge à Villemomble sont plus nombreux. La fouille a révélé les fondations d'une église datée du VII<sup>e</sup> siècle (dans l'état actuel des connaissances). Grâce à ses fondations composées de moellons de meulière liées au mortier maigre, le plan de cet édifice a pu être connu. Autour de ce sanctuaire, se sont tout naturellement pressées les tombes de la population christianisée des environs. Quatre sarcophages de pierre, mais aussi cinquante sarcophages de plâtre ont été retrouvés. Des tombes plus modestes creusées dans des fosses aménagées avec des empierrements ou avec des coffrages en bois complètent les modes d'inhumation de cette période mérovingienne tardive (fin VII<sup>e</sup> - début VIII<sup>e</sup> siècles).

## DATES CLÉS



Ossements  
découverts le  
21 avril 1982



Fouille de sauvetage  
programmée de  
novembre 1982 à mai 1987



Inauguration de  
l'exposition permanente  
le 21 octobre 2017

Les découvertes laissent entrevoir la présence d'une communauté rurale composée d'une aristocratie locale, mais peut-être aussi d'ecclésiastiques ainsi que d'une population composée de paysans et d'artisans. L'église a été conservée, puis reconstruite et agrandie durant la période médiévale. Un bâtiment attenant à ce sanctuaire a servi un certain temps de grange, afin de recevoir les redevances. Après la destruction de l'église vers 1670, le cimetière est resté en activité jusqu'en 1803. Vers la fin du XVIII<sup>e</sup> et au début du XIX<sup>e</sup> siècle, des constructions annexes du Château vont s'établir partiellement sur l'ancien cimetière. En 1876, le Château est cédé par ses propriétaires à la municipalité. L'avenue Detouche est percée faisant disparaître certaines dépendances du Château seigneurial. On retrouve les constructions d'une habitation et d'un négoce de charbon et de fioul, datant de la fin du XIX<sup>e</sup> ou au début du XX<sup>e</sup> siècle. Entre les deux guerres, il complète ses entrepôts par la construction d'un hangar. Cette habitation et ce commerce vont disparaître peu avant 1982 lorsque la parcelle cadastrale est frappée d'alignement pour l'élargissement de la Grande Rue.

La fouille a partiellement mis au jour le cimetière (on parle alors d'une fenêtre de fouille) sans connaître le périmètre exact total de ce complexe funéraire. La zone est d'ailleurs classée réserve archéologique. « Seule des fouilles archéologiques complémentaires pourront être menées lors de travaux d'aménagement urbain. Ceci afin de confirmer ou faire évoluer les données scientifiques, archéologiques et historiques. »

## Une exposition permanente

En 2017, une exposition permanente d'archéologie a ouvert ses portes au sous-sol du Château Seigneurial. Les objets exposés sont issus des fouilles archéologiques, comme les céramiques, les éléments de tabletterie mais aussi les sarcophages. Les sépultures médiévales étaient accompagnées de divers objets: « Des céramiques déposées autour du défunt, des épingles fermant les linceuls, des clous des cercueils et plus rarement de quelques accessoires de vêtements, comme des attaches de ceinture, bouclettes de vêtements ou de passant de chaussures... » Aussi, de nombreuses céramiques ont été découvertes: la plupart sont des coquemars (pots munis d'une anse), ornés de flammules (coulées de peinture rouge semblables à des flammes). Dans ces céramiques datées du début du XIV<sup>e</sup> siècle, brûlait un mélange de charbon de bois et d'encens pendant les rites funéraires. Dans le musée sont également exposées des céramiques à usage domestique, comme des pichets, des oules (pots sans anse), des cruchons...

Avant d'être exposés au public, les objets ont été nettoyés, inventoriés, examinés, analysés et datés et parfois reconstitués. Ce travail fut réalisé par Gilbert-Robert Delahaye, responsable scientifique de la fouille décédé en 2022 et de Philippe Valet, archéologue bénévole, assisté de Jacques Goujard, qui ont participé aux fouilles réalisées il y a 40 ans. Ils sont membres de la SHRPA, association qui assure le suivi scientifique et la gestion de ces salles d'exposition d'histoire locale. Un bulletin paraît tous les ans et un article sur la fouille de Villemomble y est présenté. Ils assurent aussi les visites.



## Quand puis-je le visiter?

→ Pour découvrir ces collections, le Musée archéologique mérovingien est ouvert lors des Journées européennes du patrimoine et autres événements tels que la Terrasse éphémère ou le Marché de Noël. « Nous avons un échantillon assez large de choses à présenter, que ce soient les sarcophages, des objets de la vie quotidienne, ou des objets à usages funéraires d'une autre époque... Il y a beaucoup de choses différentes », sourit le guide du musée. « Ce sont des témoins de la vie quotidiennes des temps révolus. »



# PARLONS DE...

## Jeannine Pernette

« Le courage n'a pas d'âge »



**Née le 28 novembre 1923, Jeannine Pernette, infirmière résistante pendant la Seconde Guerre mondiale, a été l'une des rares personnes rescapées du bataillon Charles Hildevert, décimé par une troupe allemande le 26 août 1944. À Villemomble, une place lui est dédiée.**

« Il est important pour moi que l'histoire de ma mère puisse être connue et transmise aux nouvelles générations. » Jeannine Lefebvre, épouse Pernette, a été l'une des rares personnes rescapées du bataillon Charles Hildevert. C'est avec émotion, mais aussi fierté, que Maryse Prat, dresse le portrait de sa mère : « Elle n'avait que 19 ans quand elle s'est engagée. Un âge où beaucoup d'autres rêvent d'avenir, mais elle, par un grand sens du devoir, est partie à Meaux le 26 août 1944. Elle ne savait pas que, la veille, Paris avait été libérée ». L'objectif de ce départ : réceptionner des armes parachutées par des avions britanniques. Mais tout ne se passe pas comme prévu, ainsi qu'elle le raconte à travers les lignes du magazine de Livry Gargan en 2005 : « D'entrée, les choses ont mal tourné. On s'est trouvé nez à nez avec des Allemands en pleine déroute à Livry-Gargan. Nous avons pris le dessus et fait deux prisonniers – des officiers hauts gradés – que nous avons emmené avec nous à la râperie d'Oissey-Forfry, destination finale de notre mission. » L'affrontement ayant fait des blessés, Jeannine et sa consœur infirmière, Micheline Vasseur, elle aussi membre du groupe, les soignent tous, ennemis compris, les sauvant d'une mort certaine. « En tant qu'infirmières, nous n'avons fait que notre devoir », ajoute Jeannine dans l'article. Cette charité leur sauvera la vie : une heure plus tard, leur bâtiment est attaqué. Un blessé allemand propose d'agiter un linge blanc sur lequel Jeannine Lefebvre traça une croix rouge au mercurochrome. Les blessés français et les deux infirmières seront ensuite emmenés par l'armée allemande jusqu'au château d'Ivry, où ils retrouvent 20 autres prisonniers appartenant au groupe décimé.

### Retenue prisonnière pendant des mois

Les deux infirmières seront faites prisonnières au fort de Queuleu, près de Metz. Elles y subiront interrogatoires, menaces de mort et travail forcé. Soumises au régime commun, elles recevaient chaque jour un peu de café, environ 100 grammes de pain noir le matin, à midi et le soir une soupe claire, faite avec des boyaux d'animaux râpés. Pendant leur séjour, elles virent des prisonniers se faire rouer de coups, avant d'être abattus le lendemain. Elles n'en sortiront que quelques mois plus tard, une fois la ville libérée, au matin du 19 novembre 1944.

### Une vie de dévouement

« Elle ne parlait jamais de peur. Seulement de devoir », explique sa fille. « Elle n'a jamais cherché la gloire ou les honneurs. Elle a mis plus de 30 ans pour nous parler de ces événements. » Dans sa vie, Jeannine Pernette aura trois enfants, un fils et deux filles. Avec son mari, elle tiendra une épicerie à Lyon avant de venir habiter au Raincy, puis à Villemomble, pour travailler à Livry-Gargan en tant qu'infirmière. « Ma mère avait beaucoup de caractère, mais elle aidait tout le monde. Elle était entièrement dévouée. Je suis vraiment fière de son courage, elle était si jeune quand elle s'est engagée ! C'est une grande fierté d'être sa fille. » Jeannine Pernette a été titulaire de la médaille militaire de la Croix de Guerre et promue Officier dans l'ordre de la Légion d'honneur. Elle est décédée le 11 juin 2012 et repose aujourd'hui au Cimetière nouveau de Villemomble avec sa deuxième fille.

Retrouvez les derniers résultats marquants de vos clubs sportifs et les dates des matchs à venir.

→ Retrouvez toute l'actualité de vos clubs sur leurs réseaux sociaux.

## BOXE

Le Championnat Île-de-France de boxe éducative s'est déroulé les 20 et 21 mars dernier à Paris, où les licenciés du Villemomble boxing club ont su montrer ce dont ils étaient capables. Kais Benayache, Inès Fennas, Kais Benchabanne et Rayane Amrane ont terminé la compétition 3<sup>e</sup> de leurs catégories, et Inès Mahri est devenue vice-championne d'Île-de-France !

Côté boxe amateur, Abdou-Salam Doucoure et Ibrahim Tebsi ont terminé 3<sup>e</sup> lors du challenge des Novices, compétition régionale qui s'est déroulée à Paris.

## ESCRIME

Nicole Belperain, vice-présidente de VS Escrime a été honorée du titre de « Femme en or », par le Comité Olympique et sportif d'Île-de-France (CROSIF), pour l'ensemble de son engagement sportif. Escrimeuse depuis 1947, Nicole Belperain est membre du club d'escrime depuis les années 1970. Bénévole, elle devient vice-présidente du club d'escrime en 1995. Elle est également membre du bureau de VS.

## GYMNASTIQUE

Les 11 et 12 avril, en terminant sixièmes à Puteaux, les garçons de VS Gym (équipe fédérale A 10-15 ans) se sont qualifiés pour le championnat de France à Belfort le 22 mai.



Et côté individuel féminin, c'est Anna (Nationale 17 ans) qui en terminant 5<sup>e</sup> au championnat régional de Combs-la-Ville le 28 mars, se qualifie pour les Championnats de France qui se tiennent à Oyonnax le week-end du 1<sup>er</sup> mai. Félicitations à eux !

## FOOTBALL

Champion en D2 ! Après plusieurs années de lutte acharnée, l'équipe réserve seniors du VS foot a officiellement validé son ticket pour le passage en D1. Un immense bravo au groupe emmené par les coachs Kévin et Jalil pour cette saison historique avec 16 victoires en 19 matchs, et une domination sans partage sur la poule B. « Plus qu'une simple montée en D1, c'est un succès qui permettra de tirer l'ensemble de la catégorie senior vers le haut et d'offrir un réservoir de qualité pour notre équipe fanion ! »

## VOLLEY-BALL

Rendez-vous samedi 30 mai, à Pantin, pour la finale de la Coupe 93, opposant Villemomble à Gagny.

## TIR

Prochaine compétition à venir pour le VS Club de tir des Dix :

- Le Championnat régional qualificatif au championnat de France de Volmerange les 5, 6 et 7 juin, pour ceux qui seront qualifiés.

**VOUS SOUHAITEZ NOUS COMMUNIQUER VOS RÉSULTATS ?**

Envoyez-nous un mail à l'adresse : [communication@mairie-villemomble.fr](mailto:communication@mairie-villemomble.fr)

## ÉVÈNEMENTS

### → Vendredi 15 mai | 14h-19h

Vous avez entre 18 et 70 ans ? Vous pesez au moins 50 kilos ? Vous pouvez alors donner votre sang. Vendredi 15 mai, de 14h à 19h, l'Établissement français du sang organise **une collecte de sang** à la médiathèque (118 Grande rue).

**30/05**

Prise de rendez-vous en ligne conseillée sur [dondesang.efs.sante.fr](https://dondesang.efs.sante.fr)

### → Samedi 30 mai | 13h-18h

**La kermesse de printemps** revient pour une nouvelle édition. Dès 13h, le parc de la Garenne s'animera au rythme des chambole-tout et autre pêche aux canards pour une belle journée festive. Jeux en tout genre, animations, foodtrucks et de nombreux lots à gagner sont au programme de l'emblématique kermesse villemombloise.

**15/05**

Tarifs : 1 ticket = 1,50 € | 1 carnet de 10 tickets = 11 €.

Plus de renseignements au 01 49 35 25 39 ou à [evenementiel@mairie-villemomble.fr](mailto:evenementiel@mairie-villemomble.fr)

## CULTURE

### → Du 20 au 30 mai

La médiathèque propose plusieurs rendez-vous culturels pour ce mois de mai :

- **Heure du conte** : des histoires pour surprendre, pour émerveiller, pour voir le monde autrement et faire voyager, avec Thomas Josse de la compagnie Cœurs battants.

**Mercredi 20 mai à 16h**, à partir de 5 ans, sur inscription.

- **Club lecture jeunesse** : venez découvrir, partager, débattre et repartir avec de nouvelles idées de lecture ! **Mercredi 27 mai à 15h**, à partir de 9 ans, entrée libre.

- **Bébés fabulettes** : des histoires pour les tout-petits autour de l'art du théâtre ambulant japonais. **Samedi 30 mai à 10h30**, à partir de 3 ans, sur inscription.

- **L'eau dans tous ses états** : une écoute musicale commentée sur le thème de l'eau, source d'inspiration de nombreux musiciens. Chansons et œuvres musicales au programme.

**Samedi 30 mai à 16h**, tout public à partir de 8 ans, entrée libre.

**20/05**

**au**

**30/05**

### → Samedi 30 mai | 20h

**La soirée opéra** fait son retour pour une 4<sup>e</sup> édition. Prenez place au sein du conservatoire pour découvrir l'univers de l'opérette, avec notamment Mathieu Sempéré, Ténor des Stentors, voix emblématique et héritier naturel des grandes heures de l'opérette. À ses côtés, la soprano Clémence Lévy, la danseuse Clémence Camus et le pianiste Léo Debono invitent le public à un voyage musical allant de Jacques Offenbach à Francis Lopez, avec un hommage vibrant à Luis Mariano.

**30/05**

Auditorium du conservatoire Maurice Ravel (97 Grande rue). Réservez votre place sur la billetterie en ligne : 11,70 € (adultes), 5,85 € (-18 ans). Tout public, tenue correcte exigée.



### Retrouvez tous vos spectacles et réservez vos places en deux clics sur la billetterie en ligne

([villemomble.notre-billetterie.fr/billets](https://villemomble.notre-billetterie.fr/billets))

Sélectionnez vos places pour le spectacle de votre choix, validez votre panier, puis créez votre compte ou connectez-vous. Une fois le paiement effectué, vos places sont réservées.



Voici les principales délibérations du Conseil municipal du jeudi 9 avril 2026 :

## BUDGET

### PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

Afin d'élaborer le budget de la Ville pour l'exercice 2026, le rapport d'orientations budgétaires 2026 a été présenté aux conseillers municipaux. Les impôts directs locaux, comme la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB), la taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THRS) et la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB), n'évolueront pas en 2026.

Le vote du budget a eu lieu lors de la séance du jeudi 23 avril, et sera décrypté dans le prochain numéro du magazine municipal.

## PARITÉ AU SEIN DU PERSONNEL MUNICIPAL

### PRÉSENTATION DU RAPPORT 2025 SUR LA SITUATION EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Le rapport 2025, consultable sur le site Internet de la Ville, comporte deux volets : un premier sur la situation des agents de la collectivité, et un second présentant les actions menées en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes. Ces actions témoignent d'une dynamique collective visant à réduire les inégalités sociales, prévenir les violences, lutter contre les stéréotypes et promouvoir la mixité dans les différents domaines de l'action publique. Toutefois, le diagnostic territorial rappelle la persistance de certaines inégalités, notamment en matière d'emploi, de conditions de vie et d'exposition aux violences. La Ville de Villemomble entend poursuivre et renforcer cette dynamique afin de promouvoir une égalité réelle et durable entre les femmes et les hommes, au sein des services municipaux.

## SOCIAL

### COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

Le Conseil municipal a procédé à la désignation des membres du conseil d'administration du Centre social d'action sociale (CCAS). Le Maire, Patrice Calmégane, est désigné Président du CCAS. Six membres ont été désignés au sein du Conseil municipal : Mesdames Laëticia Goasdoué, Brigitte Merlin, Fatiha Abouhay, ainsi que Messieurs Lahoussaine Biyoukar et Jean-Marc Minetto. Six autres membres ont été nommés par le Maire : Mesdames Sylvette Giraud, Françoise Leroi, Françoise Seronde, Suzanne Thibaut et Messieurs Daniel Joseph et Jean-Louis Voirain.

## FINANCES

### EXTENSION DE L'UTILISATION DES CESU JUSQU'AUX 12 ANS DE L'ENFANT

Le Conseil municipal a voté pour accepter les Chèques emploi service universel (CESU) comme mode de paiement des services d'accueil d'enfants organisés par la Ville, **de la naissance jusqu'aux 12 ans de l'enfant**, soit jusqu'à la fin de l'école élémentaire. Jusqu'à présent, ces titres de paiement préfinancés permettaient de réduire les frais de garde des enfants, de leur naissance jusqu'à leurs 6 ans.

Les services concernés sont les suivants : crèches, garderie périscolaire, études dirigées, études dirigées avec accueil du soir, accueil de loisirs (mercredis et vacances scolaires).

## GROUPE DE LA MAJORITÉ - UNION POUR L'AVENIR DE VILLEMOMBLE

Le 22 mars dernier, vous nous avez témoigné votre confiance en nous accordant la majorité au conseil municipal. **Nous vous en sommes profondément reconnaissants et mesurons chaque jour le poids de cette responsabilité.**

Dès notre prise de fonctions, la réalité s'est imposée à nous sans détour. **Des factures impayées, des services désorganisés, une gestion approximative laissée en héritage par la précédente majorité.** Autant de défis auxquels nous avons dû faire face immédiatement, sans attendre.

Nous sommes au travail. Un budget responsable a été présenté, malgré les difficultés financières que nous avons découvertes. **Nous gérons les finances de la commune avec la rigueur et la transparence que vous êtes en droit d'exiger.**

Pas à pas, nous remettons de l'ordre, nous priorisons, nous agissons. Notre boussole est simple : **l'intérêt des habitants d'abord, toujours.** Des services qui fonctionnent, une commune qui tient ses engagements, une gestion lisible et honnête voilà ce à quoi nous nous attelons chaque jour.

**Nous avançons avec détermination et humilité,** conscients que la confiance se gagne dans la durée. Soyez assurés d'une chose : **nous ne faillirons pas à la mission que vous nous avez confiée.**

**Riad Mahmoud (Président du Groupe) et les élus du groupe majoritaire UAV.**

Contact : Calmejane2026@gmail.com

## GROUPE D'OPPOSITION - GROUPE DE GAUCHE, ECOLOGISTE ET CITOYEN

**Merci aux 2 463 électeurs qui ont voté pour nous,** qui ont apprécié nos propositions, qui ont aimé notre manière de faire campagne. Merci de nous avoir donné deux conseillers municipaux supplémentaires, soit cinq élus. **Nous sommes le premier groupe d'opposition.** Avec Jean-Marc Minetto, Christine Legros, Fabien Nony, Kirushanthi Tharmendran et Marc Daydie, notre groupe de gauche, écologiste et citoyen portera la voix de tous les Villemomblois au conseil municipal. Nous demandons à la nouvelle majorité de ne pas faire de chasse aux sorcières, ni dans les associations, ni dans le personnel communal, de respecter les Villemomblois, les agents de la ville et les élus de l'opposition.

**Nous serons vigilants et proactifs sur la santé, l'habitat indigne, les quartiers populaires, la jeunesse, la réouverture de Corrençon mais aussi de Saint-Brévin, la démocratie locale, les commerces, les associations, la transparence des décisions de la majorité...**

Nous n'oublions pas les habitants du quartier des Marnaudes qui voient l'arrêt de la rénovation Anru, reportée de plusieurs années. Ces habitants vont vivre des années difficiles dans un quartier partiellement détruit.

« En politique, les convictions et les valeurs qui les portent, c'est essentiel. Les projets et les propositions sont importantes, mais les comportements, c'est tout aussi important.

Faire ce qu'on a dit, c'est respecter la parole donnée.

Dire ce que l'on fait, c'est ne rien cacher, c'est agir au grand jour. » Lionel Jospin

Jean-Marc Minetto (Président du groupe), Christine Legros, Fabien Nony, Kirushanthi Tharmendran, Marc Daydie. Conseillers municipaux du groupe de Gauche, Écologiste et Citoyen. Tel : 07 66 27 92 23 **Mail : minetto2026@gmail.com**

## GROUPE D'OPPOSITION - RÉUSSIR VILLEMOMBLE ENSEMBLE

L'alternance a malheureusement fini par arriver au terme des élections de mars dernier. Enfin, pas tout à fait !...

La nouvelle / ancienne majorité semble ne pas comprendre ce qui lui arrive. Elle se retrouve à la tête d'une collectivité avec laquelle elle hésite ; elle hérite d'un budget que nous avions préparé et qu'elle a décidé - contre toute attente - de voter avec nous ! Surtout, elle l'a emporté avec un nombre de mensonges certain qu'il nous semble obligatoire de rappeler. Ceci expliquant de toute évidence qu'elle n'avait aucun projet et que leur unique objectif était la vengeance.

Ils vous ont fait croire que nous avions « cramé la caisse », que nous avions surendetté la ville et que nous allions devoir augmenter les impôts. La présentation de la clôture de résultat 2025 et du budget 2026 lors du Conseil municipal du 23 avril, fait toute la démonstration du contraire. Un résultat de fonctionnement 2025 multiplié par 4 par rapport à 2024 et un résultat global d'exercice de 3,1 M€ ; un autofinancement de 4,2M€, à l'équivalent de ce que nous avions trouvé il y a 6 ans ! Et aucun impôt nouveau en vue...

Mensonge que d'avoir dit que nous voulions vendre Corrençon : aucune preuve n'a été apportée par la nouvelle / ancienne majorité !

Mensonge toujours en parlant Sécurité : le budget pour finaliser la vidéosurveillance était bien prévu par nous. Et vous en bénéficiez, grâce à la politique que nous avons initiée à votre service.

Les élus du groupe Réussir Villemombles Ensemble

# BIENVENUE !

## Janvier

Aylan AL HYAN | Amir Abdourahmane DABO | Lowen DELRIC ROSAMONT | Swann JÉGOU FERREIRA | Elorah KIEDI MUNDELE | Isra MAHDAOUI | Maëzio MARTIN ABAZA | Arvish MURUGESU | Jad NIBABIRABE | Lenny NZEVUKA | Siyar OZTURK | Liam STANKOVIC | Romane WORRINGEN

## Février

Théo AHADZI | Adam AUGÉ | Lyne BITTAME | Djibril BONI | Yanis BOUMEDINE | Leya DIABATE | Saïkou Oumar DIALLO | Lucynda ESTIMABLE | Filip FIDELSCHI | Imrân FOFANA  
Amedy GASSAMA | Célia JUPITER Nour KERMCH | Mame-Fatou KHOUMA | Baylasane MAGOURI | Rosa MARTIN | Hajar MEGBLI | Noraiha MIAH | Lehna NEMCHI | Arthur NIKOLIC | Nahida Isra SAID BACAR | Mariam SOUMAHORO | Adam SULOJAN | Asma TALHA | Aathiran THAVARASAN | Gloriane Nsimba ZOLA MABIZA KABALA

## Mars

Maelya ALI | Alek ATANASOVSKI | Mahamadou BAGAYOKO | Maliya Korotoum BALLO | Assita BERTE | Kacim CHEBCEB | Adam CHOUAT | Kaba DIABY | Asma DIALLO | Issei DIKILA | Ismaïl DRAME | Adel EL YAËGOUBI TERBECHÉ | Fanta FOFANA | Aram Kadar FRIAA | Aylene HICHOURL | Mateo IVANIC | Assil KABAOUÏ | Adam KAOUTAR | Elio LABASSI CUELLAR | Nouryah Yasmina LAROUSSI | Hidayat MAAMERIA | Mohamed Habib MARZOUKI | Sheindel Esther SABBAAH Luca STRANGO | Luissa VASALIE | Lévana Hadassa ZARKA | Manissa Khadija

Selon les données transmises au 27/04/26

# CONDOLÉANCES

## Décembre

Pierre GUILLAUMÉ-LÉVÊQUE, 91 ans

## Février

Laurent BESTION de CAMBOULAS, 63 ans | Marcelle CAMUS, 83 ans | Claude CROISY, 87 ans | Christelle LAURIOT, 38 ans | Quoc-Hung LE, 75 ans | Christine PLED, 66 ans | Maryvonne RIBOT, 86 ans | Serge SLAVICEK, 95 ans

## Mars

Laurent DEGIRMENCI, 56 ans | Claudine SAINT-LÉGER, 87 ans

# FÉLICITATIONS

## Février

Makan KANTE et Soraya-Imane ETTAHIRI  
Franck SALGUEIRA et Mélanie MIKHAIL

# INFOS PRATIQUES

## Les horaires de la mairie :

Lundi, mardi, vendredi : 8h30-17h  
Mercredi : 8h30-20h  
Jeudi : 13h30-17h

## Vacances scolaires

Lundi, mardi, mercredi, vendredi :  
8h30-12h | 13h30-17h  
Jeudi : 13h30-17h



@mairie.villemoble

WHATSAPP



Scannez le QR code pour rejoindre la chaîne WhatsApp et retrouver nos actualités chaque semaine



Ou rendez-vous sur villemoble.fr

# Boutique éphémère

39 avenue Outrebon

Retrouvez l'agenda des exposants directement en ligne sur villemoble.fr ou en scannant le QR code ci-dessous :



## CONTACT

Service Commerce & Innovations  
01 49 35 25 47 | 06 46 46 78 49  
commerce@mairie-villemoble.fr  
www.villemoble.fr



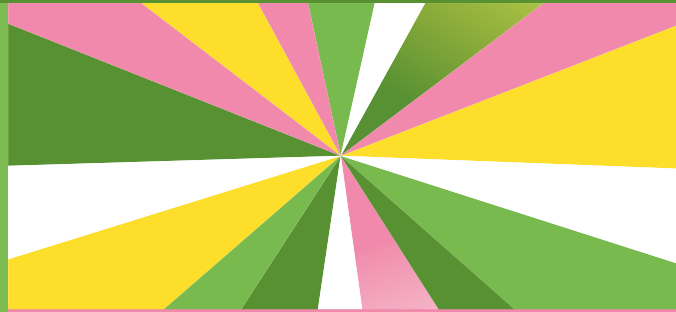
Villemomble



# KERMESSE DE PRINTEMPS

*Samedi 30 mai 2026*

**13H PARC DE LA  
18H GARENNE**



**ENTRÉE LIBRE**  
1 = 1,50€ • 10 = 11€  
Fermeture de la billetterie à 16h30

**JEU CONCOURS**

TENTEZ DE REMPORTEZ  
UN CARNET DE TICKETS



@mairie.villemomble

**JEUX, ANIMATIONS,  
STAND MAQUILLAGE,  
RESTAURATION ET LOTS À GAGNER !**

Avec la participation de la Société d'Horticulture  
de Villemomble et des Environs (SHVE)

Éditée par le service communication | 01 49 35 25 25



**PLUS D'INFOS SUR  
VILLEMOMBLE.FR**

Renseignements : 01 49 35 25 39  
evenementiel@mairie-villemomble.fr